

Communiqué de presse

Aux représentant-e-s des médias

3 juin 2022

Centre funéraire de Saint-Georges Une rénovation indispensable

Le Conseil administratif va proposer au Conseil municipal l'ouverture de trois crédits d'un montant total de 35'249'500 francs, pour une rénovation du Centre funéraire de St-Georges, dont les installations techniques ne sont plus conformes aux normes actuelles. Ces travaux permettront d'améliorer sensiblement l'accueil des familles et la prise en charge des défunt-e-s.

Construit entre 1973 et 1976, le Centre funéraire de St-Georges est aujourd'hui dans un état de vétusté important et nécessite un assainissement en profondeur, afin de garantir la pérennité de l'ouvrage et pour répondre aux besoins du public et des collaboratrices et collaborateurs du service.

Il faut relever que malgré l'état d'obsolescence du bâtiment, le Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire assure, 24h/24 et 7j/7 une prestation essentielle. Ce sont près de 70'000 personnes qui se rendent chaque année au Centre funéraire et environ 3'200 défunt-e-s qui sont pris en charge, soit jusqu'à dix cérémonies par jour et des levées de corps quotidienne. A noter que depuis les années 70, le pourcentage des incinérations a fortement augmenté, ce qui a mis parfois les installations crématoires sous forte tension.

Durant la pandémie, le personnel du Service – soit une cinquantaine de personnes - a dû faire face à une augmentation importante de l'activité – ainsi qu'à des contraintes qui ont pesé lourdement sur l'organisation des obsèques et l'accueil des familles. Durant cette période, le public a pu se rendre compte, notamment, de l'importance de disposer d'un Service municipal des pompes funèbres performant, d'infrastructures adaptées et de collaboratrices et collaborateurs engagé-e-s.

Pour Frédérique Perler, en charge du Département de l'aménagement, de la construction et de la mobilité « cette rénovation est une des grandes priorités exprimées par le Conseil administratif dans sa feuille de route dès le début de la législature. La période du COVID, qui a vu une forte augmentation des incinérations, a révélé douloureusement l'obsolescence des installations. »

Concept énergétique et enjeux climatiques

Le site de St-Georges est un des plus grands consommateurs d'énergie du patrimoine de la Ville (4^{ème} plus grand consommateur d'électricité).

Les installations de chauffage, de ventilation et de climatisation devenues obsolètes, ainsi que les installations sanitaires et électriques seront entièrement remplacées. Les trois fours électriques actuels seront remplacés par trois nouveaux fours fonctionnant au gaz. Les espaces de travail seront réaménagés et modernisés afin de proposer des conditions de travail sécurisées et confortables aux employé-e-s.

Cette rénovation s'inscrit en parfaite adéquation avec la stratégie «100% renouvelable en 2050» adoptée par la Ville de Genève. Elle permettra de réaliser la transition énergétique du bâtiment grâce notamment au potentiel solaire des toitures pour la production d'électricité.

Accueil des familles

Les travaux prévoient le réaménagement des chambres mortuaires afin d'offrir aux familles un accès 24h/24 et un cadre plus propice au recueillement. Une intervention artistique financée par le FMAC est d'ailleurs prévue pour les chambres mortuaires. L'acoustique des chapelles sera améliorée, ainsi que la gestion des flux des personnes participant aux différentes cérémonies.

Pour Christina Kitsos, Magistrate en charge de la cohésion sociale et de la solidarité, « rénover cette infrastructure particulièrement vétuste, véritable passoire énergétique, est urgent. Cela permettra aussi, et surtout, d'améliorer l'accueil des familles et de les accompagner au mieux sur le chemin du deuil. Enfin, cette modernisation répond à l'évolution des pratiques et des rituels. »

Contacts :

Département de la cohésion sociale et de la solidarité

Mme Manuelle Pasquali, adjointe de direction en charge de la communication
079 446 40 13 - manuelle.pasquali-deweck@ville-ge.ch

Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité

Mme Frédérique Perler par l'intermédiaire de Mme Catherine Armand, collaboratrice personnelle : 022 418 20 32/ 076 375 69 44 – catherine.armand@ville-ge.ch